

Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité
de la Métropole de Lyon

Conférence territoriale des maires
Ouest Nord



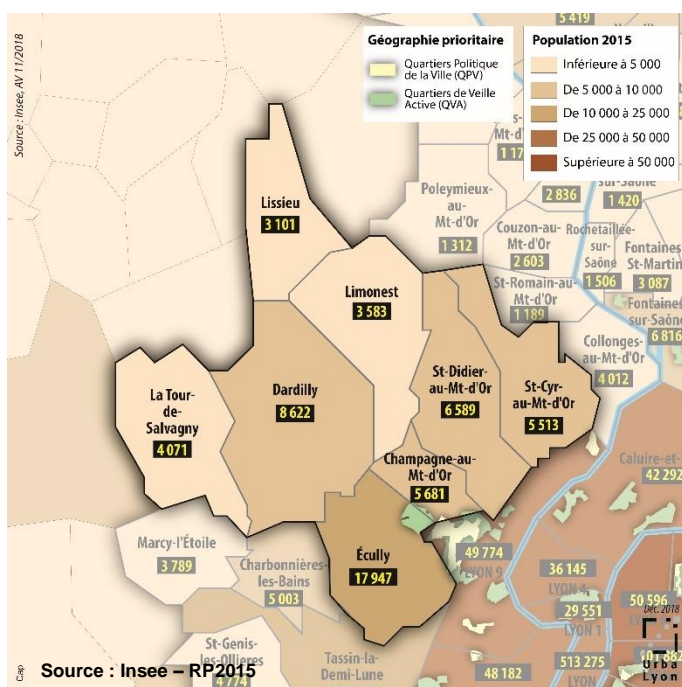
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



Sources et définitions

Les **astérisques (*)** renvoient aux définitions page 13.
Les **nombre entre parenthèses** (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

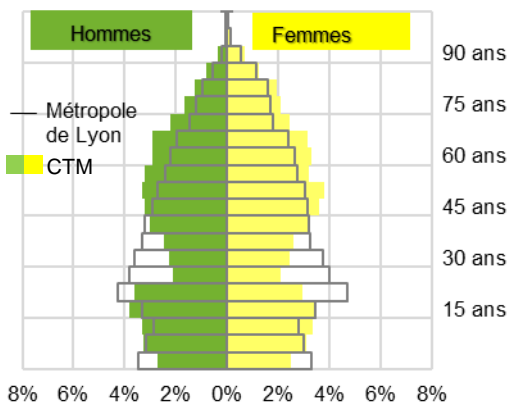
L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

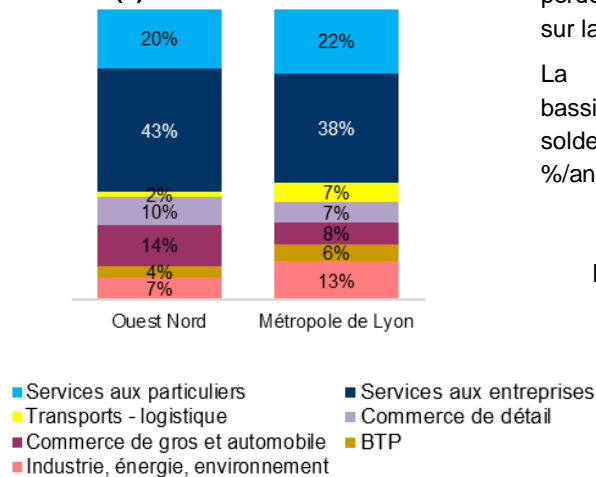
Ce que l'on peut retenir :

- Une croissance démographique plutôt faible.
- Une économie dynamique tournée sur les services aux entreprises.
- Des prix de l'immobilier parmi les plus élevés de la Métropole de Lyon.
- Une place encore importante réservée à la nature.
- Une prédominance forte de la voiture parmi les déplacements domicile-travail

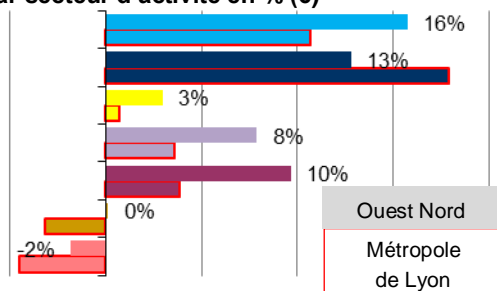
Pyramide des âges en 2015 (1)



Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



Une croissance démographique parmi les plus faibles de la métropole

En 2015, la Conférence Ouest Nord compte 55 100 habitants, soit environ 4 % de la population de la Métropole. Entre 2010 et 2015, la dynamique démographique dans Ouest Nord (+ 0,6 % par an) est restée modérée (taux de croissance le plus faible avec Lônes et Coteaux du Rhône). À l'intérieur du bassin de vie, Champagne-au-Mont-d'Or (+ 2,3 %/an) et Limonest (+ 2,2 %/an) sont les communes qui ont gagné le plus d'habitants. A noter qu'Ecully et Saint-Cyr-au-Mont-D'or perdent quelques dizaines d'habitants sur la période.

La croissance démographique du bassin de vie se décompose en un solde naturel* légèrement positif (+ 0,3 %/an contre + 0,9 % en moyenne dans

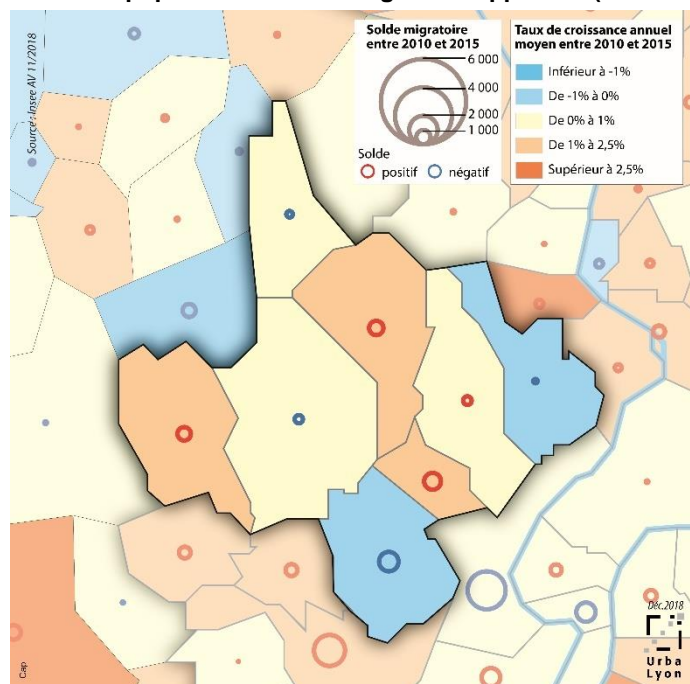
la Métropole) et un solde migratoire apparent* lui aussi légèrement positif (+ 0,3 %/an). Ce sont les communes de Limonest, Champagne-au-Mont-d'Or et La Tour-de-Salvagny qui ont attiré le plus de population entre 2010 et 2015 (solde migratoire excédentaire).

Une économie spécialisée dans les services aux entreprises

Fin 2017, on recense près de 39 235 emplois salariés privés dans Ouest Nord, soit 7 % des emplois de la Métropole. Le secteur des services concentre 43 % des emplois (38 % dans la Métropole).

Le nombre d'emplois a fortement progressé entre 2012 et 2017 (+ 10,5 %) et dans une proportion plus importante qu'en moyenne dans la Métropole (+ 8,3 %).

Évolution de la population et solde migratoire apparent* (2010-2015) (1)



Un des territoires les moins artificialisés de la métropole

En 2015, 52 % des sols sont artificialisés*. Le taux d'artificialisation a augmenté de 1,2 pt entre 2010 et 2015, soit une augmentation quasi équivalente à la moyenne de la Métropole de Lyon (+1,1 pt).

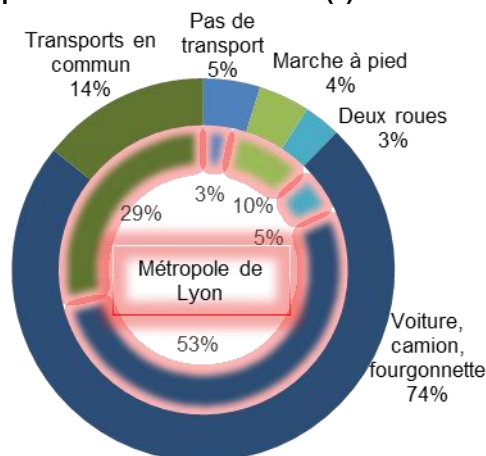
Des prix de l'immobilier élevés

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la Conférence s'élève à 2 825 euros/m² en 2017. Après Lyon Villeurbanne et le Val d'Yzeron, c'est le marché immobilier le plus cher parmi les bassins de vie. C'est à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et à Limonest que les prix de vente sont les plus élevés (entre 3 400 et 3 500 €/m²).

Une prédominance de la voiture parmi les modes de déplacement vers le travail

En 2015, 7 950 habitants vivent et travaillent dans Ouest Nord. Ils représentent 36 % des actifs et occupent 20 % des emplois du bassin de vie. Le reste des emplois est occupé par des personnes ne résidant pas dans le bassin de vie (45 % viennent de la Métropole et 35 % d'une autre commune). La voiture reste le mode principal de déplacement pour aller au travail (74 %) en raison d'une moindre desserte du territoire par les transports en commun.

Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2015 (1)

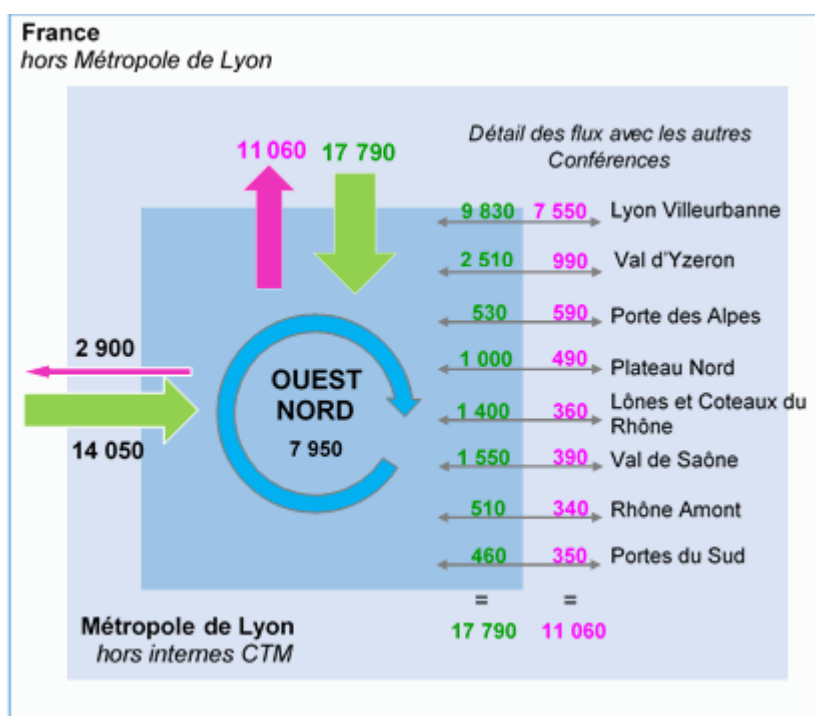


	Ouest Nord	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	1 370 678
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+0,6%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+0,3%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	+0,3%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	577 784
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	+10,5%
	Nombre postes salariés publics (29)	138 200
	Part d'emplois publics (29)	21,1%
	Nombre d'entreprises (6)	110 421
	Tx de création d'entreprises en 2017 (6)	18%
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)	58%
	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	159 390
	Etudiants pour 1000 hab (7)	116
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	211
	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	13 773
Foncier et immo.	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	15
	Prix / m ² des logements collectifs anciens en 2017 (9)	3 069
	Prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 875
	Evolution 2012-2017 du prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 (9)	+1,5%
		-10,0%
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (11)	653
	Dont réseau structurant* (11)	310
	Population desservie par les TC (11)	95%

Migrations domicile-travail en 2015 (1)

64% de navetteurs* parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie.

80% des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : Dans le cas de Ouest Nord, 11 060 habitants sortent de Ouest Nord pour aller travailler dans une autre Conférence. Parmi ceux-ci, 7 550 se déplacent dans Lyon Villeurbanne.

*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence.

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population

pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie,

Ce que l'on peut retenir :

- Un des bassins de vie les moins touchés par le chômage et la précarité
- Une forte présence des familles avec enfants
- Le bassin de vie le plus riche – des habitants aux revenus aisés
- Aucun quartier politique de la ville sur le territoire
- Une santé très favorable

Un territoire plus épargné par le chômage et la précarité

Avec 3 070 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C fin 2017, Ouest Nord est l'un des bassins de vie les moins concernés par le chômage malgré une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 34% en cinq ans (contre 23% dans la Métropole). Rapportés à la population active, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité) représentent 8 % (soit un taux bien inférieur à celui de la Métropole, 12 %).

Ecully est la commune qui compte le plus demandeurs d'emploi (1 112 inscrits en catégories A, B, C) et le taux de pauvreté* y atteint 10%. C'est dans la commune de Limonest que l'évolution du chômage est la plus importante (+64% en cinq ans) mais cela ne représente que 84 individus supplémentaires.

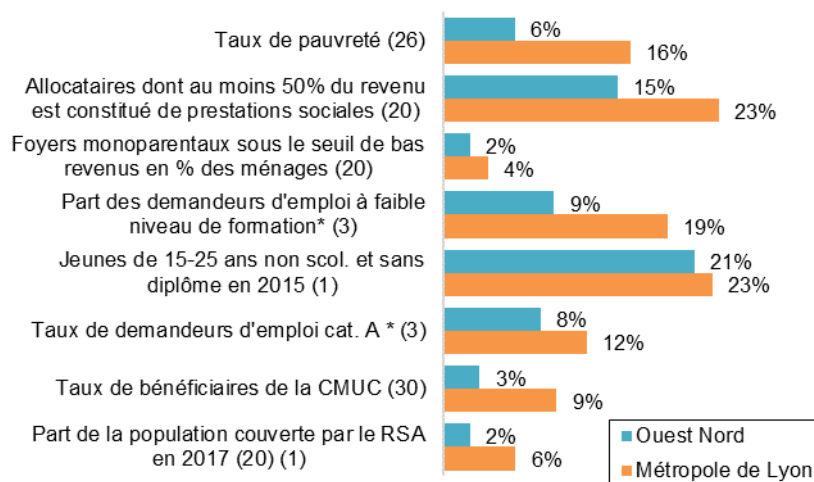
Fin 2017, seulement 2 % de la population est couverte par le RSA*, soit une proportion bien inférieure à la moyenne métropolitaine (6 %). 15 % des allocataires de la CAF (chiffre en hausse depuis 2014) ont leur revenu composé d'au moins 50% de prestations sociales (23 % en moyenne dans la Métropole).

21% des jeunes de 15-25 ans non scolarisés sont sans diplôme. Cette part, légèrement en deçà de la moyenne de la Métropole (23%) est plus élevée dans la commune d'Ecully avec 28%.

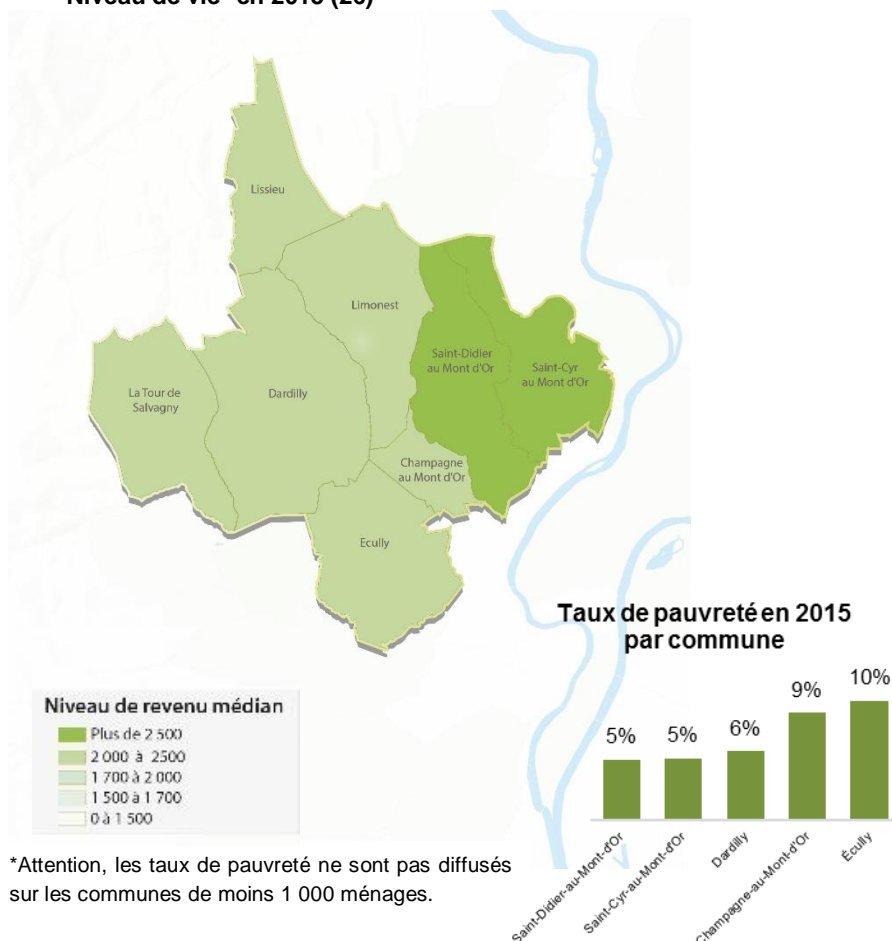
Un niveau de vie aisé

En 2015, le revenu disponible médian ne descend pas en deçà de 2 000€/UC/mois parmi les communes de Ouest Nord. Saint-Didier-au-Mont-d'Or et à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or présentent les niveaux de vie les plus hauts de la Métropole de Lyon : autour

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Niveau de vie* en 2015 (26)



*Attention, les taux de pauvreté ne sont pas diffusés sur les communes de moins 1 000 ménages.

de 3 000 €/UC/mois. La part des cadres fortement représentés dans le bassin de vie atteint jusqu'à 40% dans ces deux communes (24% dans la Métropole).

Forte présence des familles avec enfants dans la Conférence

Ouest Nord est un des bassins de vie qui accueille une part importante de familles avec enfant(s) (39% contre 33% dans la métropole). Dans les communes de Lissieu et Dardilly, cette proportion atteint 48%. La part de familles nombreuses est équivalente dans le territoire et dans la Métropole (soit 22%).

Les ménages d'une personne sont sous-représentés (30% contre 41% dans la Métropole). C'est à Champagne-au-Mont-d'Or que ce type de ménages est le plus concentré avec 38% de personnes seules.

Un territoire vieillissant

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 10,3 % de la population de Ouest Nord (8% dans la Métropole) mais elles sont proportionnellement moins nombreuses à vivre seules dans Ouest Nord (35% contre 46% en moyenne dans la Métropole). Avec 82 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes âgés de moins de 20 ans (63 dans la Métropole de Lyon), l'indice de vieillissement est le plus élevé de tous les bassins de vie. Il dépasse 100 dans deux communes : Saint-Didier-au-Mont-d'Or (115) et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (100).

Une situation de santé plus favorisée

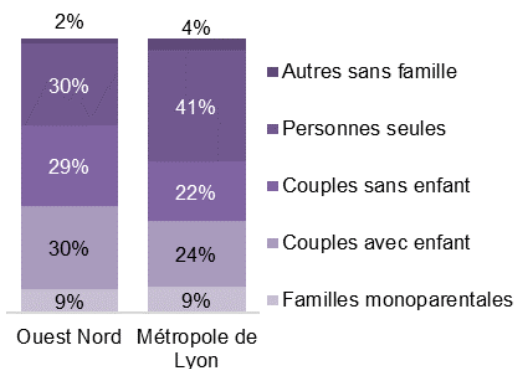
Dans la Conférence, le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants est bien inférieur à la moyenne métropolitaine (129 contre 172).

La population concernée par un traitement antidiabétique est deux fois moins importante que dans la Métropole.

La pratique du sport est plus développée dans Ouest Nord avec 32 licences pour 100 habitants.

Cette situation de santé plus favorable et fortement corrélée au niveau de vie des habitants qui découle lui-même du profil socioprofessionnel. A noter également, la place encore prédominante de la nature dans ce territoire parmi les moins artificialisés de la Métropole.

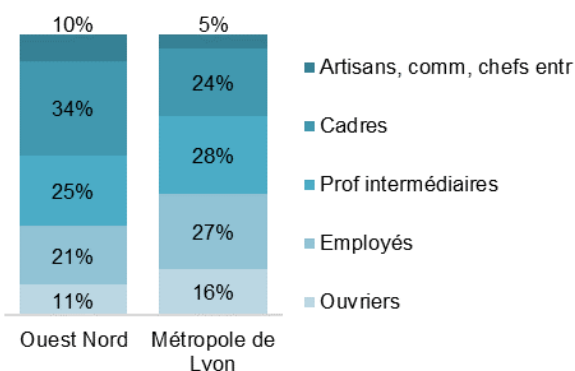
Typologie des ménages en 2015 (1)



Les familles nombreuses* en 2015 (1)



CSP des actifs en 2015 (1)



		Ouest Nord	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,4	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (1)	0%	12%
	Taux de couverture de la population par la CAF	47%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015 (1)	23%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points (1)	-0,7	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	9	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	3 070	127 448
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée (3)	22%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	34%	23%
Dépendance et handicap	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active (3)(1)	8%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	82	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	10,3%	8,1%
Santé	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	35%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	129	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents"* en 2013 (24)	27%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	46%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	2 595	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	32%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	95%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	4%	11%

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

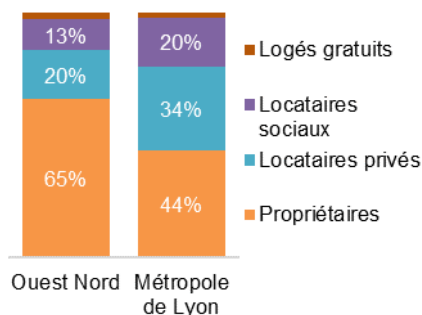
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

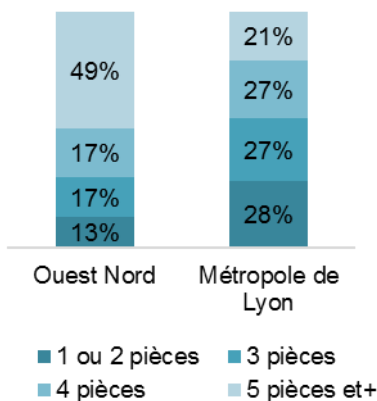
Ce que l'on peut retenir :

- Des ménages principalement propriétaires de leur logement
- Un des plus faibles taux de logements sociaux (loi SRU)
- Un grand nombre de logements de type T5 et plus
- Une densité médicale élevée, notamment à destination des personnes handicapées
- Une capacité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans élevée
- Peu d'équipements à vocation sociale
- Une bonne offre d'équipements sportifs

Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



Typologie des résidences principales en 2017 (2)



Une offre limitée en logements sociaux

Avec le Val de Saône, Ouest Nord est le bassin de vie dans lequel le taux de logements sociaux (SRU) est le plus bas (17% en 2017 contre 27% dans la métropole). Les taux les plus élevés du bassin de vie s'observent à Ecully (25%) et Limonest (20%) et les plus bas à Lissieu (5%) et Saint-Didier-au-Mont-d'Or (6,5%).

Un taux très élevé de propriétaires

La moitié des logements du territoire sont des maisons (17% dans la métropole). Deux ménages sur trois sont propriétaires de leur résidence principale, soit une part bien supérieure à la moyenne de la métropole (44%).

A l'inverse de petits logements (1 ou 2 pièces), les grands logements de 5 pièces et plus sont très présents dans le parc de logements et représentent 49% des résidences principales (21% dans la métropole).

Une présence importante d'établissements spécialisés à destination des personnes handicapées

118 est le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans la Conférence : c'est plus que la moyenne métropolitaine (103). Ouest Nord a le 2^e taux le plus élevé des bassins de vie, derrière Lyon Villeurbanne. Trois communes de la

conférence sont bien au-dessus de la moyenne : il s'agit des communes d'Ecully (178), La Tour de Salvagny (123) et Limonest (112).

L'offre d'hébergement en direction des personnes âgées dépendantes est équivalente à celle de la métropole avec 119 places en EPHAD pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus. L'offre d'accueil destinée aux personnes handicapées est par contre plus conséquente avec 12,6 places en établissements pour 1 000 habitants (contre 8,3 dans la Métropole). La commune de Dardilly concentre deux tiers des places.

Peu d'équipements à vocation sociale

Hormis les CCAS communaux, le bassin de vie compte un centre social et deux maisons de la métropole, l'une à Ecully et l'autre à Limonest.

Une structure d'insertion par l'activité économique est implantée sur le territoire.

Petite enfance : une offre d'accueil collectif élevée

En 2017, on dénombre 600 places en crèches dans le bassin de vie. Si l'on y ajoute les enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique du nombre d'enfants de moins de 3 ans pour 100 places en structures collectives (crèches et écoles) s'élève à 38 (contre 30 dans la Métropole). C'est à Limonest

que le taux d'accueil théorique en structures collectives est le plus élevé (68 places pour 100 enfants de moins de 3 ans), suivi de Dardilly et Lissieu (respectivement 59 et 57).

A noter, une capacité d'accueil chez les assistantes maternelles de 1 157 places, soit 4% de l'offre métropolitaine.

Un très bon niveau d'équipements sportifs

Avec le Val de Saône, Ouest Nord dispose d'un des meilleurs taux d'équipements sportifs (43 pour 10 000 habitants contre 24 en moyenne dans la métropole). Les communes de Dardilly et Lissieu sont les mieux dotées (respectivement 60 et 55).

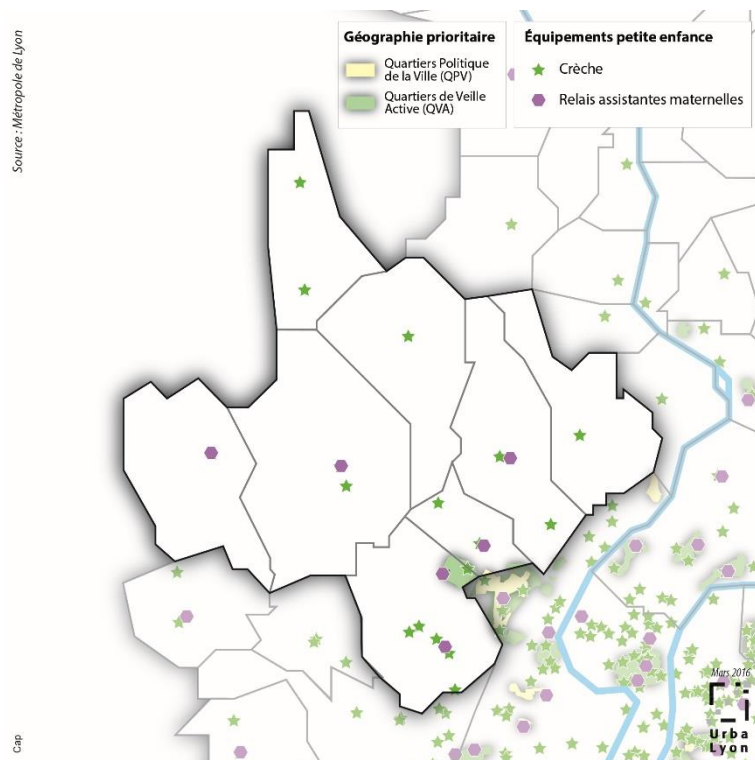
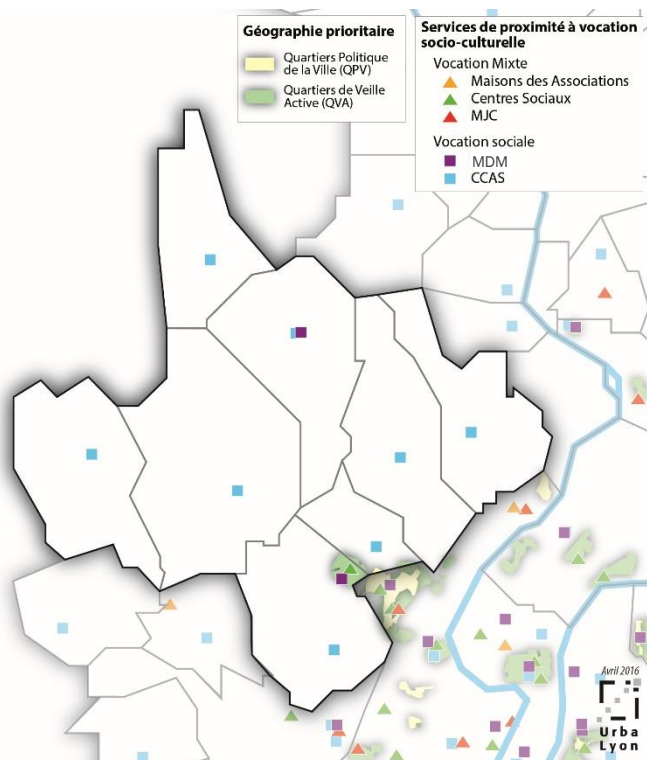
Le tissu associatif est bien représenté avec 29 associations pour 100 000 habitants (25 dans la métropole).

Deux collèges publics sont implantés dans le bassin de vie (à Ecully et Champagne-au-Mont-d'Or) et accueillent 1 058 élèves en 2017.

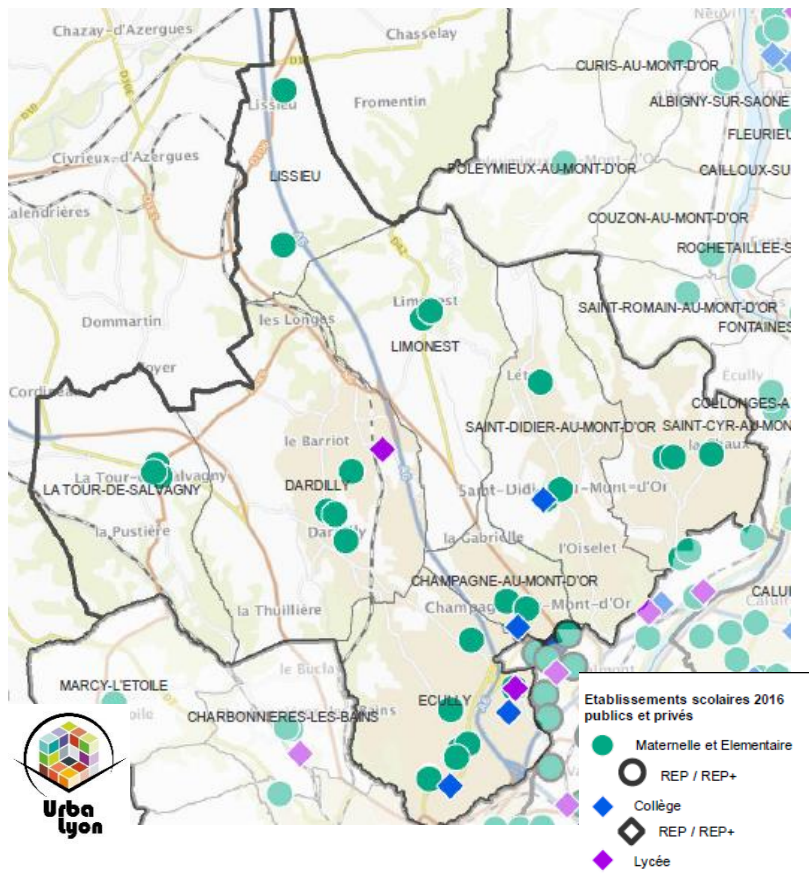
	Ouest Nord	Métropole de Lyon	
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	4,8	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	49%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	3 949	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	17,2	26,7
	Pression sur la demande de logement social	5,4	5,7
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	24	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	1 157	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	600	14 182
Insertion et emploi	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	38	30
	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	1	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	119	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	12,6	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	118	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	134	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	43	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	33	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	2	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	1 058	44 482

Les services de proximité à vocation sociale

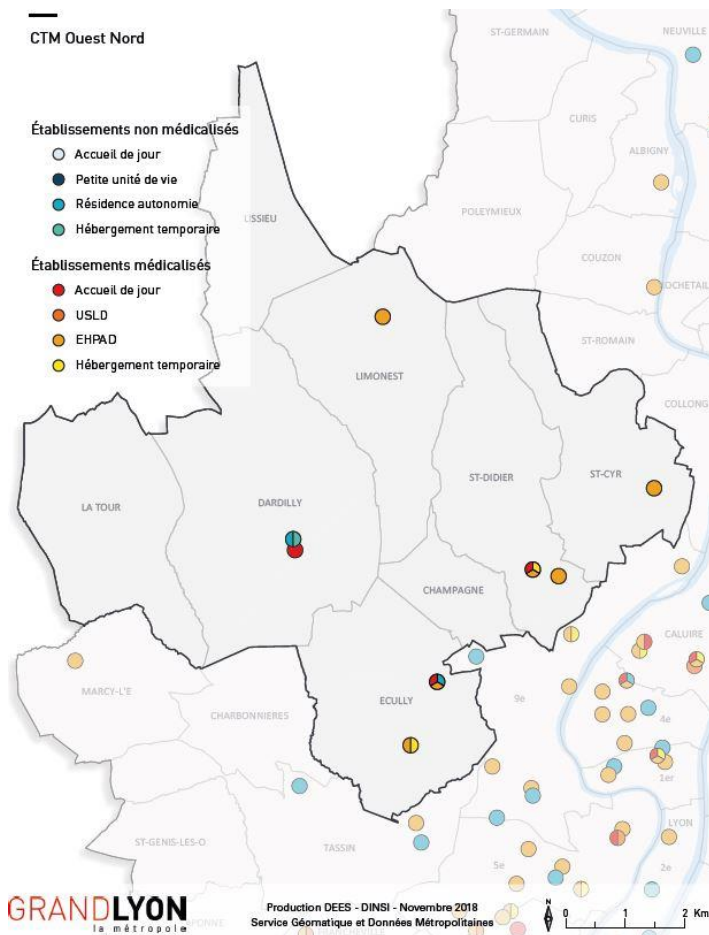
Les équipements de la petite enfance



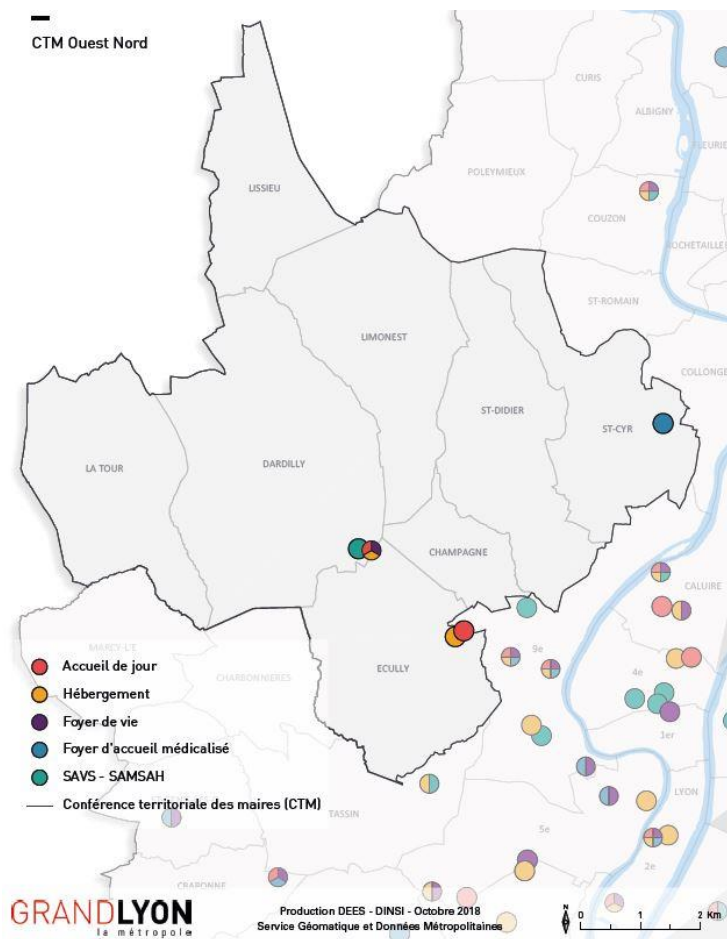
Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



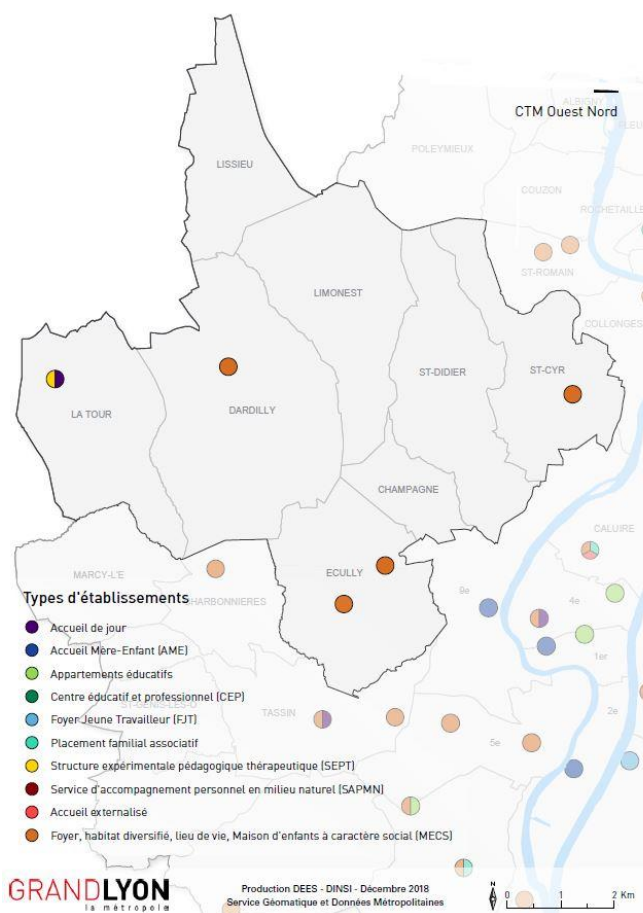
Les établissements pour personnes âgées



Les établissements pour les adultes handicapés



Les établissements de protection de l'enfance



ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

Ce que l'on peut retenir :

- Les jeunes enfants (de 0 à 5 ans) très largement sous-représentés
- Un territoire très bien doté en modes de garde individuel et collectif
- Des familles peu confrontées aux difficultés sociales
- Beaucoup de personnes âgées, mais à hauts revenus, les excluant des aides sociales
- Moins de personnes concernées par des aides d'accompagnement au handicap

PMI et prévention santé

Ouest Nord	Métropole de Lyon
------------	-------------------

9,0	15,0
-----	------

naissances enregistrées (21) en 2017 pour 1 000 habitants (1)	
--	--

-1,3%	-0,1%
-------	-------

de naissances par an en moyenne au cours des cinq dernières années	
---	--

70	52
----	----

places chez des assistantes maternelles pour 100 enfants de - de 3 ans en 2017	
---	--

19	14
----	----

suivis de grossesse pour 100 naissances enregistrées en 2017	
---	--

44	56
----	----

enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2017	
---	--

Les jeunes enfants : une population marginale

La CTM Ouest Nord a le taux de natalité le plus faible de la Métropole avec seulement 9 naissances pour 1 000 habitants. Il faut dire que c'est aussi le territoire qui est le plus déséquilibré en termes de pyramide des âges, avec un déficit significatif de la tranche d'âge susceptible d'avoir des enfants. Les jeunes ménages n'ont pas les moyens financiers de s'installer dans les Monts d'Or. Le taux de natalité est faible, mais de surcroît, le nombre de naissances diminue régulièrement de 1,3% par an sur les cinq dernières années.

Néanmoins, l'offre d'accueil individuel des jeunes enfants est parmi les plus élevées avec 70 places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans. Limonest, Saint-Didier-au-Mont-d'Or ou Saint-Cyr-au-Mont-D'or font exception avec des taux faibles plus faibles. Toutefois, pour pallier cette insuffisance, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or cherche à développer l'implantation de micro-crèches et Limonest a pour projet d'accroître le nombre de places en EAJE.

Le taux de suivi de grossesse est le plus élevé de toutes les CTM.

L'activité de suivi des enfants en post natal par les maisons de la Métropole est plus faible en partie pour des problématiques de transport. De plus, les familles du territoire, en moyenne socialement plus favorisées, répondent moins aux propositions de suivi de la Métropole car plus sensibles et habituées à un suivi régulier et personnalisé par le corps médical privé.

Des mesures administratives ou judiciaires plus fréquentes pour quelques communes de la CTM

Les enfants bénéficiaires de mesures administratives ou judiciaires sont globalement en proportion légèrement plus faible que dans la Métropole. Cependant, les écarts entre commune sont forts. Ainsi les taux d'Ecully et surtout de Limonest sont parmi les plus forts taux communaux de la Métropole (respectivement 4,2% et 8,2%), alors que ceux des autres communes du bassin de vie sont inférieures à 1%.

Enfance et famille

Ouest Nord	Métropole de Lyon
------------	-------------------

2,6%	3,3%
------	------

d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire en 2017	
--	--

Un territoire qui attire les personnes âgées

La CTM Ouest-Nord est celle qui détient le plus fort taux de personnes âgées. C'est la caractéristique principale du territoire dans lequel au moins un habitant sur quatre à 60 ans ou plus.

Avec 4,3% de bénéficiaires de l'APA Ouest Nord a un des plus faibles taux parmi les CTM avec Val de Saône, Plateau Nord et Val d'Yzeron. L'hypothèse peut être faite qu'une partie des personnes âgées du bassin de vie méconnaît l'APA ou ne s'y intéresse pas. Compte tenu de niveaux de vie (pensions et retraites) sensiblement plus élevés, les personnes dépendantes sollicitent peu l'APA car elles bénéficieraient d'une aide financière d'un montant minime au regard de l'investissement temps nécessaire à l'accomplissement des démarches administratives pour en faire la demande.

A noter que Limonest fait exception avec 15,2% d'allocataires de l'APA. Elle est la commune dans laquelle le niveau de vie médian est le plus faible au sein de la CTM et le taux de pauvreté le plus haut.

La répartition par GIR montre que les allocataires de l'APA sont davantage concentrés sur les GIR 1, 2 et 3 illustrant la plus grande dépendance des allocataires. Le poids des GIR 3 et 2 est supérieur respectivement de 4,2 points et 2,7 points à la moyenne métropolitaine. Le GIR 1 présente un écart de +0,7 points.

Peu d'aides sollicitées pour les personnes en situation d'handicap.

Les aides au handicap sont moins fréquentes que dans les autres CTM car les seuils de revenus permettant d'en bénéficier sont bien souvent dépassés.

Les ouvertures des droits à l'AAH ou à l'AEEH (adultes et enfants) sont moins fréquentes que dans d'autres bassins de vie, et toutes les communes sont dans ce cas de figure.

Les écarts entre communes sont, en revanche, plus marqués pour les personnes qui ont des droits ouverts à l'ACTP, qui permet de financer une tierce personne pour les actes essentiels de la vie. Le taux pour 10 000 habitants est élevé pour Champagne-au-Mont-d'Or (81), alors qu'il atteint 28 à Limonest. Les autres communes se situent entre 40 et 50 pour 10 000 habitants. La moyenne de la Métropole est à 67.

Vieillesse

Ouest Nord

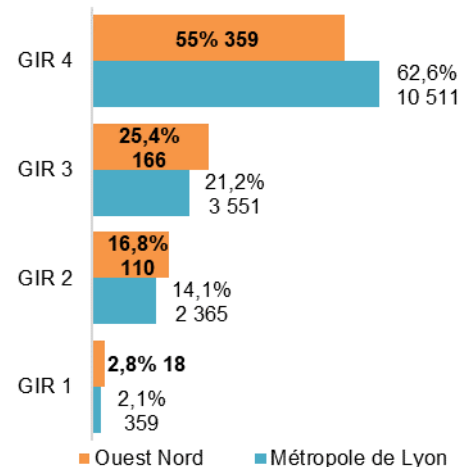
Métropole de Lyon

4,3%

5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

Bénéficiaires de l'APA ventilés par GIR en 2017 (22)



Handicap

Ouest Nord

Métropole de Lyon

1,8%

2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AEEH (22) en 2017

48

67

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP (22) ou à la PCH (22) en 2017



Accompagnement social

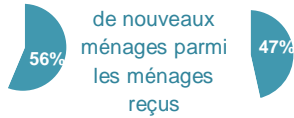
Ouest Nord

Métropole de Lyon

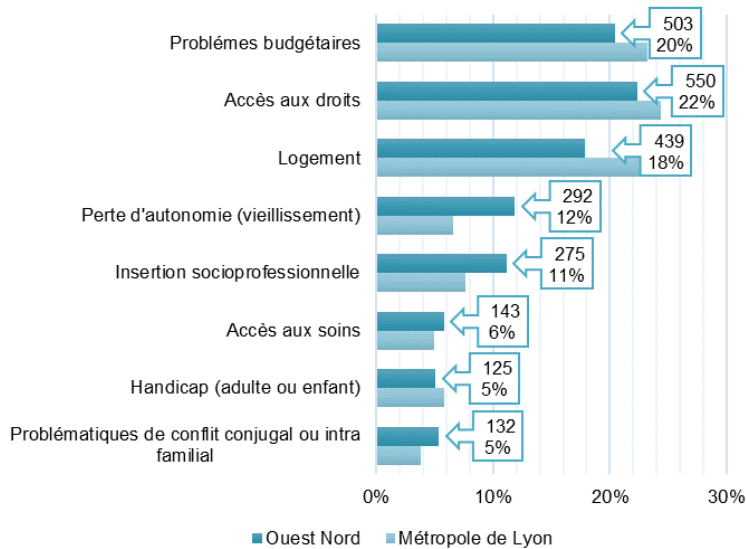
5,3%

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



L'accompagnement social le plus faible de la Métropole

Les caractéristiques socio-démographiques de la CTM dispensent les personnes des accompagnements sociaux qui restent marginaux.

Le vieillissement et la perte d'autonomie : une préoccupation plus forte des ménages

Les sujets principaux d'intérêt des ménages qui se présentent auprès des travailleurs sociaux de la CTM sont similaires à ceux observés à l'échelle de la Métropole. L'ordre varie néanmoins puisque l'accès au droit est le thème de consultation le plus fréquent. Viennent ensuite les problèmes budgétaires et le logement. En revanche, il y a une nette surreprésentation de la perte d'autonomie liée au vieillissement. 12% des consultations ont trait à ce sujet (7% dans la Métropole). Même avec un niveau d'études parmi les plus élevés de la Métropole, la question de l'insertion socioprofessionnelle est plus fréquente. L'accès aux soins et les conflits familiaux sont des sujets plus traités dans les accompagnements sociaux de la CTM qu'en moyenne dans la Métropole.

A l'inverse les problèmes budgétaires, de logement ou d'accès au droit sont moins importants qu'ailleurs.



Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animalière...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Familles nombreuses : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de demandeurs d'emploi : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m² des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociale (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1^{er} janvier 2016

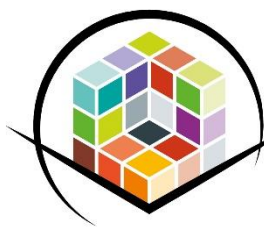
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 c.testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme